

- Taxe sur les Logements Vacants : 12.32%.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le taux actuel de la taxe foncière de la CAGC est à 2.2% mais que la CAGC envisage de la passer à 4.4%.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les taux des différentes taxes locales à l'unanimité.

3 - Délibération : Vote pour les demandes de fonds de concours.
(délibération n° 2022-03-03)

Monsieur le Maire, suite à la présentation du budget primitif 2022, demande l'autorisation au Conseil de présenter diverses demandes de fonds de concours pour les investissements programmés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les différentes demandes de fonds de concours à l'unanimité.

INFORMATIONS :

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections et demande aux conseillers municipaux de s'inscrire sur le planning de la tenue du bureau de vote le 10 avril et le 24 avril ; après cela il demande au Conseil municipal de réfléchir et de donner les disponibilités de chacun pour les dates suivantes à la secrétaire de mairie, afin que cela soit finalisé pour le prochain conseil. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Une liste de volontaires pour le 10 avril est constituée, un appel à volontaires pour les dates suivantes est lancé.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la CAGC a demandé qu'on lui soumette des circuits pour le VTT, leur signalisation n'étant pas finalisée.

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'on ne sollicitera pas le fonds de concours Patrimoine de la Sorégies cette année.

Monsieur le Maire informe qu'un article est paru dans la presse locale au sujet de la journée « plantations d'arbres » avec les enfants du SIVOS et un technicien de l'ACCA.

QUESTIONS :

Quand va-t-on poser les grillages sur les ouvertures de l'église afin d'empêcher les oiseaux de s'y installer ?

Monsieur le Maire répond que cela sera fait en régie.

Séance levée à 22h10.



2/2